

FORMATION

FACE À LA CRISE SANITAIRE, POUR MAINTENIR UNE VIE SOCIALE, ORGANISONS AU NIVEAU LOCAL LA SOCIÉTÉ DU ROULEMENT

EN VISIOCONFÉRENCE SUR INSCRIPTION VIA VOTRE COLLECTIVITÉ



Vendredi 5 mars 2021

18h

Intervenant : **René Revol**, maire de Grabels

« Face à la politique sanitaire chaotique du gouvernement actuel, des élus se mobilisent au niveau local pour concilier mobilisation sanitaire et maintien d'une vie sociale essentielle à la vie humaine.

C'est le cas de René Revol, Maire de Grabels dans l'Hérault, qui a pu mesurer les effets catastrophiques du repliement sur soi et de l'absence de liens sociaux entraînant de graves détresses psychologiques. Depuis le début de l'épidémie, il met en œuvre la société du roulement à l'échelle de sa commune.

Alors qu'une troisième vague semble se préparer, des alternatives au confinement sont possibles ! »

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au **06 07 95 86 01**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu territorial, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de toutes les collectivités locales, établissements publics intercommunaux, des régions et départements.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019.**

Le coût de cette prestation sera facturé par FDC - le formateur des collectivités sur la base de tarifs établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Formations d'élu-e-s par Le Formateur des collectivités

FACE À LA CRISE SANITAIRE, POUR MAINTENIR UNE VIE SOCIALE, ORGANISONS AU NIVEAU LOCAL LA SOCIÉTÉ DU ROULEMENT

VENDREDI 5 MARS 2021

Formation en visioconférence **SUR INSCRIPTION via votre collectivité**
Coupon à faire signer avec cachet de votre collectivité.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

Face à la crise sanitaire, pour maintenir une vie sociale, organisons au niveau local la société du roulement

Vendredi 5 mars 2021

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elus et agents territoriaux des collectivités de :

- | | | | |
|---|------|--|------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitant-es | 100€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 | 400€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 | 150€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 | 450€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 | 200€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 | 600€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 | 250€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 | 800€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 | 300€ | | |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 | 350€ | | |

Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille

..... 1 000€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité